

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2021

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 Mars 2021 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 Mars 2021, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **74 980 786** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **775 000** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 Mars 2021, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 41,38% de l'actif au 31 Mars 2021. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 28 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes ;
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 31/03/2021 en (DT)

	Libellé	Note	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
<u>ACTIFS</u>					
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	38 957 377,250	43 746 046,569	40 824 898,854
	a- Obligations et valeurs assimilées		36 091 602,250	42 545 734,069	37 986 238,854
	b- Titres OPCVM		2 865 775,000	1 200 312,500	2 838 660,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	36 023 408,389	12 339 967,392	30 311 092,246
	a- Placements monétaires		5 000 000,000	3 865 676,105	5 380 508,785
	b- Disponibilités		31 023 408,389	8 474 291,287	24 930 583,461
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	0,000	19 702,688	297,357
TOTAL ACTIF			74 980 785,639	56 105 716,649	71 136 288,457
<u>PASSIF</u>					
			<u>198 732,835</u>	<u>215 918,828</u>	<u>244 841,798</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	162 581,085	192 054,180	191 083,472
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	36 151,750	23 864,648	53 758,326
<u>ACTIF NET</u>			<u>74 782 052,804</u>	<u>55 889 797,821</u>	<u>70 891 446,659</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.7	74 052 335,695	55 263 198,185	67 872 965,550
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	3.8	<u>729 717,109</u>	<u>626 599,636</u>	<u>3 018 481,109</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieures		0,000	0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice en cours		729 717,109	626 599,636	3 018 481,109
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			74 980 785,639	56 105 716,649	71 136 288,457

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 31/03/2021 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.01.21 au 31.03.21	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>506 489,618</u>	<u>588 075,040</u>	<u>2 273 692,652</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		506 489,618	588 075,040	2 225 772,152
Revenus des titres OPCVM		0,000	0,000	47 920,500
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>399 352,338</u>	<u>188 152,735</u>	<u>1 035 264,580</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>905 841,956</u>	<u>776 227,775</u>	<u>3 308 957,232</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.9	<u>-162 581,088</u>	<u>-124 837,226</u>	<u>-552 182,165</u>
Revenu net des placements		<u>743 260,868</u>	<u>651 390,549</u>	<u>2 756 775,067</u>
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.10	-24 248,110	-22 179,557	-94 771,213
Résultat d'exploitation		<u>719 012,758</u>	<u>629 210,992</u>	<u>2 662 003,854</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		10 704,351	-2 611,356	356 477,255
Sommes capitalisables de la période		<u>729 717,109</u>	<u>626 599,636</u>	<u>3 018 481,109</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-10 704,351	2 611,356	-356 477,255
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		47 037,400	32 253,260	112 402,760
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		8 950,200	8 940,000	82 511,000
<u>Frais de négociation de titres</u>		0,000	-5 712,927	-5 759,301
Résultat net de la période		<u>775 000,358</u>	<u>664 691,325</u>	<u>2 851 158,313</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 31/03/2021 en (DT)

Libellé	Période du 01.01.21 au 31.03.21	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>775 000,358</u>	<u>664 691,325</u>	<u>2 851 158,313</u>
a- Résultat d'exploitation	719 012,758	629 210,992	2 662 003,854
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	47 037,400	32 253,260	112 402,760
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	8 950,200	8 940,000	82 511,000
d- Frais de négociation de titres	0,000	-5 712,927	-5 759,301
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>3 115 605,787</u>	<u>662 945,289</u>	<u>13 478 127,139</u>
a- Souscriptions	13 638 631,207	9 951 408,302	46 806 806,232
- Capital	11 914 200,000	9 107 100,000	41 963 700,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	1 724 431,207	844 308,302	4 843 106,232
b- Rachats	10 523 025,420	9 288 463,013	33 328 679,093
- Capital	9 188 700,000	8 494 800,000	29 910 700,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	1 334 325,420	793 663,013	3 417 979,093
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 890 606,145	1 327 636,614	16 329 285,452
<u>AN4- Actif Net</u>			
a- En début de période	70 891 446,659	54 562 161,207	54 562 161,207
b- En fin de période	74 782 052,804	55 889 797,821	70 891 446,659
<u>AN5- Nombre d'actions</u>			
a- En début de période	622 446	501 916	501 916
b- En fin de période	649 701	508 039	622 446
VALEUR LIQUIDATIVE	115,102	110,010	113,891
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,31%	4,82%	4,77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31-03-2021

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV, créée en 1998 sous la forme de SICAV MIXTE de type distribution, puis devenue SICAV OBLIGATAIRE de type capitalisation depuis le 1er janvier 2016.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-03-2021 d'obligations et valeurs assimilées et de titres d'OPCVM. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

LIBELLE		31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Emprunts d'Etat	(1)	24 350 395,299	24 270 060,050	24 125 361,668
Obligations des Sociétés	(2)	11 741 206,951	18 275 674,019	13 860 877,186
Titres d'OPCVM	(3)	2 865 775,000	1 200 312,500	2 838 660,000
Total		38 957 377,250	43 746 046,569	40 824 898,854

(1) Emprunts d'Etat :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% de l'Actif
Emprunts d'Etat		23 186 652,000	24 350 395,299	32,48%
BTA 03-2026	2 000	1 830 400,000	1 916 691,412	2,56%
BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	9 273 507,575	12,37%
BTA082022	50	47 700,000	50 956,817	0,07%
BTA-10-2026	13 000	12 629 752,000	13 109 239,495	17,48%

(2) Obligations des sociétés :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% de l'Actif
Obligations des Sociétés		11 363 540,400	11 741 206,951	15,66%
A. BANK SUB 2020-03 T 9.20	10 000	1 000 000,000	1 009 678,904	1,35%
ATT- LEAS 2018-1-T+2.3%	20 000	1 200 000,000	1 267 788,493	1,69%
ATT- LEASING 2017-1-7.75%	15 000	600 000,000	610 191,781	0,81%
ATTIJARI BANK SUB 2017 T 7,4%	20 000	800 000,000	839 574,794	1,12%
ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	9 700	970 000,000	997 239,726	1,33%
BNASUB09	1 700	45 271,000	47 194,558	0,06%
BTE 2016-A 7.4%	10 000	200 000,000	202 140,931	0,27%
CIL 2016-1- 7.5%	20 000	400 000,000	421 041,096	0,56%
CIL 2017-2 - 7.95%	5 000	200 000,000	200 592,438	0,27%
CIL 2018-1 - 10.6%	5 038	302 249,400	307 446,297	0,41%
CIL 2018-1 T+2.5%	187	11 220,000	11 385,374	0,02%
HL 2016-1 7.65%	10 000	194 000,000	203 288,986	0,27%
HL 2016-2 7.65%	10 000	200 000,000	204 158,246	0,27%
HL 2017-3 8%	20 000	800 000,000	809 117,808	1,08%
HL 2018-1 8.3%	15 000	900 000,000	950 427,617	1,27%
HL 2020-2 10.6%	5 000	500 000,000	516 146,850	0,69%
TLF 2021-1 9.7 %	5 000	500 000,000	500 000,000	0,67%
TLS2014-1 CB 7.35%	15 000	282 000,000	298 335,123	0,40%

TLS2016-1	15 000	300 000,000	317 802,740	0,42%
TLS2017-2- 7.95%	15 000	600 000,000	605 436,493	0,81%
TLS2018-1 7.95%	16 000	958 800,000	1 013 834,038	1,35%
UIB SUB 2016-A 7.4%	20 000	400 000,000	405 514,521	0,54%
INTERCALAIRES TLF 2021-1			2 870,137	0,00%

(3) TITRES OPCVM :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% de l'Actif
Titres OPCVM		2 806 519,296	2 865 775,000	3,82%
Union Financière ALYSSA SICAV	27 500	2 806 519,296	2 865 775,000	3,82%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.01.21 au 31.03.21	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000	47 920,500
Revenus des obligations et valeurs assimilées	506 489,618	588 075,040	2 225 772,152
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	305 911,231	309 310,881	1 244 040,619
Revenus des obligations privées	200 578,387	278 764,159	981 731,533
TOTAL	506 489,618	588 075,040	2 273 692,652

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/03/2021, à 36 023 408,389 DT et s'analyse comme suit :

		31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	5 000 000,000	3 865 676,105	5 380 508,785	6,67%
Disponibilités	(2)	31 023 408,389	8 474 291,287	24 930 583,461	41,38%
Total		36 023 408,389	12 339 967,392	30 311 092,246	48,04%

(1) Placements monétaires :

(a) Certificats de dépôt :

Emetteur	Taux de Rémunération	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2021	% de l'Actif
UBCI	6,23%	20 jours	12/03/2021	4 986 203,307	5 000 000,000	6,67%
Total placement certificats de dépôt				4 986 203,307	5 000 000,000	6,67%

(2) Disponibilités :

Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Dépôts à terme	6 000 000,000	4 000 000,000	8 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	40 591,781	35 881,315	47 763,946
Intérêts courus/DAV (POT)	126 062,085	90 246,146	205 694,043
Avoirs en banque	24 856 754,523	4 348 163,826	16 677 125,472
Total	31 023 408,389	8 474 291,287	24 930 583,461

(a) Dépôts à terme :

Banque	Taux de Rémunération	Date de souscription	Durée	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2021	% de l'Actif
UBCI	6,62%	26/01/2021	90 jours	2 000 000,000	2 018 862,466	2,69%
UBCI	6,65%	02/02/2021	90 jours	1 000 000,000	1 008 453,698	1,34%
UBCI	6,73%	02/03/2021	90 jours	3 000 000,000	3 013 275,617	4,02%
Total placement dépôts à terme				6 000 000,000	6 040 591,781	8,06%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période	Période	Période
	du 01.01.21 au 31.03.21	du 01.01.20 au 31.03.20	du 01.01.20 au 31.12.20
Intérêts des bons de trésor à court terme	4 314,371	2 681,170	21 053,459
Intérêts des certificats de dépôts	180 497,078	58 004,549	305 211,994
Intérêts des dépôts à terme	214 540,889	127 467,016	708 999,127
TOTAL	399 352,338	188 152,735	1 035 264,580

3.3 – Créances d'exploitations :

	Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	0,000	0,000
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288	-81 875,288

3.4 –Autres actifs :

	Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
AC 4	<u>Autres Actifs</u>	<u>0,000</u>	<u>19 702,688</u>	<u>297,357</u>
	RS sur achats Obligations	0,000	19 702,688	297,357

3.5 –Opérateurs créditeurs :

	Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>162 581,085</u>	<u>192 054,180</u>	<u>191 083,472</u>
	Frais de gestionnaire	72 258,259	55 483,212	70 296,293
	Frais de dépositaire	18 064,569	27 859,704	17 574,075
	Frais des distributeurs	72 258,257	108 711,264	103 213,104

3.6 – Autres créditeurs divers :

	Libellé	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
PA 2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>36 151,750</u>	<u>23 864,648</u>	<u>53 758,326</u>
	Etat, retenue à la source	8 478,175	0,000	27 979,289
	Redevance CMF	6 298,390	4 752,790	5 962,817
	Charges à payer sur l'exercice encours	21 375,185	19 111,858	19 816,220

3.7 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2020</u>	
* Montant en nominal	62 244 600
* Nombre de titres	622 446
* Nombre d'actionnaires	425
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	11 914 200
* Nombre de titres émis	119 142
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	9 188 700
* Nombre de titres rachetés	91 887
<u>Capital au 31/03/2021</u>	
* Montant en nominal	64 970 100
* Nombre de titres	649 701
* Nombre d'actionnaires	439

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2021 au 31/03/2021 s'élève à 3 890 606,145 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 31/03/2021 est de 649 701 contre 622 446 au 31/12/2020.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2020</u>	<u>67 872 965,550</u>	<u>67 872 965,550</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>11 914 200,000</u>	<u>11 914 200,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-9 188 700,000</u>	<u>-9 188 700,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>3 453 870,145</u>	<u>4 183 587,254</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	47 037,400	47 037,400
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	8 950,200	8 950,200
- Frais de négociation de titres	0,000	0,000
- Régularisation sommes capitalisables	-225 865,493	-225 865,493
- Résultat de l'exercice antérieur	3 018 481,109	3 018 481,109
- Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	605 266,929	605 266,929
- Sommes capitalisables		729 717,109
<u>Montant fin de période au 31/03/2021</u>	<u>74 052 335,695</u>	<u>74 782 052,804</u>

3.8 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 31/03/2021 s'élèvent à 729 717,109 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Résultat d'exploitation	719 012,758	629 210,992	2 662 003,854
Régularisation du résultat d'exploitation	10 704,351	-2 611,356	356 477,255
Total	729 717,109	626 599,636	3 018 481,109

3.9 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période	Période	Période
	du 01.01.21 au 31.03.21	du 01.01.20 au 31.03.20	du 01.01.20 au 31.12.20
CH 1 Charges de gestion des placements	162 581,088	124 837,226	552 182,165
Rémunération du gestionnaire	72 258,259	55 483,212	245 414,291
Rémunération du dépositaire	18 064,570	13 870,802	61 353,583
Rémunération des distributeurs	72 258,259	55 483,212	245 414,291

3.10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période	Période	Période
	du 01.01.21 au 31.03.21	du 01.01.20 au 31.03.20	du 01.01.20 au 31.12.20
CH 2 Autres charges	24 248,110	22 179,557	94 771,213
Redevance CMF	18 064,570	13 870,802	61 353,583
Abonnement des charges budgétisées	6 183,540	8 308,755	33 417,630

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.01.21 au 31.03.21	Période du 01.01.20 au 31.03.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Abonnement des charges budgétisées	<u>6 183,540</u>	<u>8 308,755</u>	<u>33 417,630</u>
Taxes	1 317,330	1 876,167	7 545,901
Frais bancaires	25,663	27,949	112,351
Publication BO CMF	321,732	349,430	1 405,400
Honoraires CAC	1 672,077	1 686,036	6 781,200
Frais AGO et publications	874,139	1 385,581	5 572,778
Jetons de Présence	1 972,603	2 983,607	12 000,000
Autres (*)	-0,003	-0,015	0,000

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATION GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.